

Le projet Association Sportive du Collège de Puisaye 2016/2017

L'Union Nationale du Sport Scolaire : UNSS

⇒ C'est la fédération sportive du 2nde degré.

- 2 Objectifs : organiser des rencontres sportives dans les collèges et lycées, développer la vie associative au sein de ces établissements.
- L'UNSS garantit à tous les jeunes l'accès à la pratique sportive sous toutes ses formes tout au long de leur scolarité. Elle leur permet l'apprentissage et la stabilisation des acquis, le progrès, la rencontre et la performance diversifiées. De plus, elle leur offre un accès aux responsabilités.
- Ainsi, le **sport scolaire est un élément de culture qui possède à la fois une fonction éducative, sociale et de santé publique.**



Les priorités du programme UNSS 2012/2016 :

Développer :

1. Un sport scolaire ambitieux
2. Un sport scolaire démocratique et accessible
3. Un sport scolaire innovant
4. Un sport scolaire ancré dans les territoires
5. Un sport scolaire éthique et solidaire
6. Un sport scolaire responsable

Les programmes EPS - 26 novembre 2015

L'AS est en complément de l'EPS.

L'AS peut contribuer à l'atteinte du **parcours citoyen**.

⇒ **Une finalité** : L'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble. Elle amène les enfants et adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion dans la classe des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'EPS initie au plaisir de la pratique sportive.

⇒ **5 compétences générales** :

- 1/ Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- 2/ S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- 3/ Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- 4/ Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- 5/ S'approprier une culture physique, sportive et artistique.

La circulaire sur le développement du sport scolaire (2010)

- AS : acteur majeur de la vie de l'établissement
- Importance du projet d'AS qui doit faire partie du projet d'établissement
- Projet d'AS doit être construit autour de 2 principaux axes :
 - La pratique d'activités physiques et sportives, avec alternance d'entraînements, de rencontres, de compétitions
 - L'apprentissage de la responsabilité, par la participation des élèves à la vie de l'association, et à l'organisation des activités

Le fonctionnement de l'AS : réglementation

- Association de type loi 1901
 - Chaque enseignant doit 3 heures forfaitaires / semaine
 - Assemblée générale en début d'année avec élection du comité directeur :
 - 1/3 : Chef d'établissement - professeurs EPS, animateurs d'AS : membres de droit
 - 1/3 parents d'élèves, membres de la communauté éducative : élus
 - 1/3 Elèves : élus
- Réunions possibles en cours d'année.

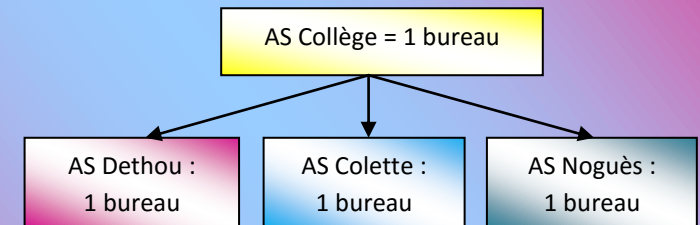
Le contexte

- **Le collège de Puisaye : un collège multi-sites**

Un collège	Site Dethou	⇒ Une AS
	Site Colette	⇒ Une AS
	Site Noguès	⇒ Une AS



1 Bureau et 3 sous-sections distinctes



⇒ *Fonctionnement autonome de chaque section, notamment financier avec contrôle du bureau principal.*

⇒ *Les 3 AS sont opposées lors du championnat de district*

- **Le projet d'Etablissement**
- **Le projet EPS**
- **Le projet de district**
- **Le contexte humain** : 4 forfaits UNSS mais 3 AS
- **Le contexte élèves** : quels besoins ? quel vécu sportif ?
Besoins : convivialité, compétition, bien-être, multi-activités
- **Le contexte sportif local** : des clubs en voie de développement, partenariat avec le COP sur Bléneau

Les moyens de fonctionnement

• Recettes :	• Dépenses :
<ul style="list-style-type: none"> - Cotisations annuelles de 20 € pour un enfant scolarisé - Subventions municipales, SIVOS pour Colette - Vente de biscuits sur Noguès et Dethou - Mise en sacs sur Colette 	<ul style="list-style-type: none"> - Affiliation obligatoire à l'UNSS - Achats de licence - Frais d'affranchissement - Transports (déplacements) UNSS - Assurance à la MAIF - Achat et maintenance de matériels



Projet Etablissement

Projet d'Etablissement / Contrat d'objectifs

⇒ **Axe N°1** : Personnaliser les parcours scolaires pour favoriser la réussite des élèves

⇒ **Axe N°2** : Privilégier la maîtrise des compétences et des connaissances afin d'améliorer les résultats

⇒ **Axe N°3** : Développer les liens avec les familles, développer l'ambition au sein des familles

⇒ **Axe N°4** : Entrer dans l'école numérique, innover, expérimenter

Projet EPS de l'équipe

⇒ Susciter du plaisir « ici et maintenant » pour permettre à chacun de développer ses ressources au maximum de ses possibilités, afin de lui donner envie de pratiquer « ailleurs et plus tard » en toute sécurité.

Objectifs poursuivis :

- Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, loin d'une spécialisation.
- Accepter l'erreur comme un tremplin vers de nouveaux apprentissages
- Donner du sens aux apprentissages
- L'EPS comme lieu d'échanges, d'entraide, de tolérance et de respect mutuel
- Développer l'autonomie et la responsabilité
- Favoriser la connaissance de soi pour renforcer le sentiment d'estime
- Eduquer à la santé

Projet du district

- Travailler ensemble : le district ne peut fonctionner que si chaque collège entre dans le projet et participe à l'ensemble des activités prévues.

- Varier les activités : développer la culture sportive des jeunes qui n'ont pas forcément d'autres possibilités de pratiquer le sport que par l'intermédiaire de l'AS.

- Placer alternativement les jeunes dans une logique de :

- ✓ **Découverte** (plein-air et athlétisme par exemple)
- ✓ **Performance** (chercher à faire partie des meilleurs(es) du district pour accéder aux championnats départementaux : cross, handball, badminton)
- ✓ **Responsabilisation** : jeunes officiels

- Rencontrer les élèves des autres établissements

- Minimiser et répartir équitablement les frais de déplacements

- Conserver la convivialité du district : la pratique de tous reste privilégiée.

Le programme d'activités

• Activités pratiquées sous 3 pôles différents :

⇒ **Pôle compétition** : Cross, handball, badminton, raid, pour tous les sites, gymnastique, acrosport sur Colette ⇒ Finalité départementale voire académique.

⇒ **Pôle responsabilisation** : membre du bureau, arbitrage (jeune officiel), juge, responsable tenue de table de marque, capitaine d'équipe, reporter photo, organisation d'événements (portes ouvertes, réalisation de diaporamas, d'articles)...

⇒ **Pôle promotion** : les élèves pratiquent l'activité sous forme découverte ou promotionnelle (athlétisme, rugby, activités de plein-air, basket-ball, futsal, gymnastique, acrobbranche, patinage, natation...activités variables d'un site à l'autre).

• Organisation sur l'année (2 calendriers semestriels distribués aux élèves)

- Septembre / Octobre : Entraînements (horaires fixes)
- Octobre / Novembre / Décembre / Janvier : Compétitions handball et cross, (horaires variables : liberscol + tableau d'affichage)
- Février / Mars : Compétition handball si qualification pour les départementaux + compétitions badminton
- Avril/mai/juin/juillet : activités de pleine nature, athlétisme, activités découverte, raid...
- Fête de l'AS / « Faites de l'AS » : une journée conviviale en toute fin d'année scolaire
- Liaison CM2/6^{ème}

• Organisation de sorties ponctuelles sur les sites : Centerparcs, Acrobbranche, Patinoire, Escalade, Stage Plein-air d'une semaine sur Dethou tous les deux ans....

Les objectifs du projet d'AS Collège de Puisaye

⇒ **S'épanouir à travers la pratique sportive**

⇒ **Devenir autonome et responsable**

- Permettre au plus grand nombre l'accès à la pratique sportive avec une perspective de progrès pour tous
- Faciliter l'intégration des valeurs symboles de la pratique sportive : respect mutuel, tolérance, acceptation de la règle commune
- Valoriser chacun de nos élèves
- Contribuer à une meilleure intégration de tous au sein de l'établissement
- Instaurer de la convivialité et créer des liens entre élèves de classes d'âge différentes
- Contribuer à l'ouverture de l'école vers l'extérieur par des échanges (stage plein-air, compétitions)
- Contribuer à la formation de compétences liées à l'organisation, à la gestion des activités
- Apprentissage de la vie associative en participant activement à l'organisation, à l'animation et la gestion de l'association.